



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Service national universel

---

### Instruction du 23/03/2023 relative à la mise en œuvre des séjours de cohésion du SNU : juin et juillet 2023

#### Rectorat de l'académie de Créteil

Affaire suivie par :

Céline Audry

IA-IPR Éducation physique et sportive

Référente académique SNU

Tél. : 06 37 78 89 77

mél. : [celine.audry@ac-creteil.fr](mailto:celine.audry@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels de l'académie de Créteil*

---

La présente instruction a pour objet de préciser et d'accompagner la promotion dans les établissements des sessions de juin et juillet 2023 du Service national universel.

---

#### **Le SNU, une opportunité pour faire l'expérience d'une citoyenneté en acte**

Le service national universel s'adresse aux jeunes Français volontaires âgés de 15 à 17 ans. Il vise à développer la culture de l'engagement et à favoriser la cohésion autour des valeurs républicaines.

La session de février a permis à 425 lycéens de notre académie de vivre deux semaines de cohésion, de mixité et d'engagement en Occitanie. Certains d'entre eux ont pu bénéficier de places supplémentaires offertes en Île-de-France.

Les retours d'expériences de ces volontaires sont très positifs. Ils ont pu, grâce à des projets pédagogiques exigeants et ambitieux, découvrir de nouveaux territoires, s'éprouver dans des épreuves sportives et construire une cohésion de groupe, apprendre sur soi et sur les autres, vivre les valeurs de la république en actes et appréhender la culture de l'engagement.

Je vous remercie, ainsi que vos équipes, pour votre mobilisation qui nous a permis de constituer collectivement cette première cohorte de volontaires issus de toute l'académie.

Deux séjours de cohésion sont encore proposés pour cette édition 2023 :

- Session 2 : du 11 au 23 juin 2023, séjour ouvert aux élèves de seconde et aux jeunes non scolarisés.
- Session 3 : du 4 au 16 juillet 2022 : séjour ouvert à l'ensemble des élèves.

#### **Campagne de recrutement les séjours de juin et juillet**

**Les inscriptions pour le séjour de juin sont ouvertes jusqu'au 16 avril 2023, celles pour le séjour de juillet jusqu'au 8 mai 2023** sur le site <https://www.snu.gouv.fr>

Les objectifs à atteindre doivent tous nous mobiliser afin que de nombreux élèves de notre académie bénéficient de l'opportunité que constitue le SNU dans leur parcours de formation.

Dans cette perspective, je vous invite à **relancer la communication à destination des jeunes et de leur famille** et à créer une dynamique autour du SNU dans vos établissements afin que des élèves représentants de chacun de nos lycées se portent volontaires.

Pour cela il vous est possible :

—de vous appuyer sur le [kit de communication académique](#) mis à jour et enrichi et sur notre [page académique SNU](#) ;

— **de mobiliser les jeunes de votre établissement qui se sont engagés dans le SNU pour témoigner dans les classes**. Cette mobilisation de jeunes ambassadeurs est l'un des moyens les plus efficaces pour porter l'information et susciter l'intérêt.

Le service départemental jeunesse sport et engagement de votre département vous adressera prochainement la liste des jeunes de votre établissement ayant réalisé le séjour de cohésion de février ;

— **solliciter le service départemental jeunesse sport et engagement** de votre département pour réaliser des interventions en établissement. N'hésitez pas à le contacter.

- Pour le Val-de-Marne : [jeremy.bury@ac-creteil.fr](mailto:jeremy.bury@ac-creteil.fr) chef de projet SNU à la DSDEN 94.
- Pour la Seine–Saint-Denis : [ce.sdjes93.snu@ac-creteil.fr](mailto:ce.sdjes93.snu@ac-creteil.fr)
- Pour la Seine-et-Marne : [ce.sdjes77.snu@ac-creteil.fr](mailto:ce.sdjes77.snu@ac-creteil.fr)

### **Un nécessaire accompagnement des jeunes volontaires lors de leur inscription sur la plateforme**

J'attire votre attention sur l'importance d'accompagner chaque jeune volontaire au cours de son inscription et dans la constitution de son dossier afin que ses démarches aillent jusqu'à leur terme.

La mise en place de créneaux d'inscription accompagnés par les relais SNU désignés en établissement a démontré son efficacité lors de l'édition précédente, notamment pour les élèves les plus éloignés des outils numériques.

Vous pouvez vous rapprocher de vos interlocuteurs SNU en DSDEN afin qu'ils vous transmettent la liste des jeunes ayant engagé une procédure d'inscription pour vous permettre de les identifier et les accompagner.

### **Un live Instagram académique pour s'adresser directement aux lycéens**

Un live Instagram animé par des élus aux CAVL aura lieu le mardi 4 avril de 17 h 30 à 18 h 30. Il sera diffusé via le **compte Instagram du CAVL (@cavlcreteil)**

À destination de tous les lycéens de notre académie, ce temps informatif et interactif permettra à de jeunes volontaires ayant déjà réalisé un séjour de témoigner de leur expérience et de répondre à toutes les questions.

Je vous remercie de relayer largement cette information auprès de vos élèves et à la communauté éducative de votre établissement.

Si votre établissement possède un internat, l'organisation d'une session de connexion collective permettra aux élèves internes d'accéder eux aussi à ce live Instagram.

Je remercie chacun d'entre vous pour son engagement dans la promotion du service national universel au sein de son lycée.

**Le Recteur de l'académie de Créteil,**

**Signé**

**Daniel Auverlot**